



FORMATION **EXPERTE**

LE DOSSIER MÉDICAL EN ÉTABLISSEMENT : TRAÇABILITÉ,
GESTION ET RESPONSABILITÉ JURIDIQUE

EXPERTS INTERVENANTS :

Alain BISSONNIER : juriste en droit de la santé

Marc DUPONT : directeur d'hôpital

Expert membre du réseau Phosphoria



Distanciel
19 mai 2027

LE DOSSIER MÉDICAL EN ÉTABLISSEMENT : TRAÇABILITÉ, GESTION ET RESPONSABILITÉ JURIDIQUE



1 jour



605 €



19/05/2027 - Distanciel



Disponible en INTRA

> OBJECTIFS

- Renseigner le dossier médical en appliquant les exigences réglementaires de traçabilité et les bonnes pratiques professionnelles
- Identifier les situations à risque juridique liées à la gestion du dossier patient, et déployer des actions préventives pour protéger l'établissement et les professionnels
- Appliquer les règles relatives au droit d'accès et à la confidentialité, en sécurisant les données médicales et les échanges d'information
- Intégrer le dossier médical dans la démarche qualité, en mobilisant les indicateurs et référentiels liés à la certification (HAS, ISO...)
- Utiliser les outils numériques pour gérer, tracer et sécuriser les données du dossier patient au quotidien

> PROGRAMME

I. STRUCTURER ET RENSEIGNER LE DOSSIER MÉDICAL

- Définir les éléments constitutifs du dossier
- Organiser les informations pour assurer lisibilité, cohérence et suivi des soins
- Identifier les responsabilités de saisie et de validation et assurer la continuité en cas de relais d'équipe
- Maîtriser les règles de correction
- Articuler dossier papier, dossier patient informatisé (DPI) et documents numérisés
- Intégrer les spécificités du DPI : traçabilité des accès, habilitations et valeur probante des enregistrements

II. RENFORCER LA QUALITÉ À TRAVERS LE DOSSIER MÉDICAL

- Procédures internes pour fiabiliser la tenue des dossiers
- Critères de qualité du dossier et indicateurs de suivi
- Bonnes pratiques rédactionnelles
- Exploiter les résultats des audits et certifications pour améliorer les pratiques
- Formaliser les circuits de validation, d'archivage et de mise à jour
- Mettre en place des revues de dossiers et un traitement des non-conformités
- Sécuriser les points critiques via check-lists et circuits de validation

III. RESPONSABILITÉ JURIDIQUE LIÉE AU DOSSIER PATIENT

- Distinguer les régimes de responsabilité et les impacts organisationnels pour l'établissement.
- Identifier les manquements à risque : absence de surveillance tracée, défaut d'information/consentement, prescriptions non formalisées, transmissions orales non relayées
- Cas concrets d'engagement de responsabilité
- Intégrer le dossier comme pièce centrale de la preuve en cas de contentieux.
- Principes de conservation et de destruction sécurisée : durées légales, suspension en cas de contentieux, traçabilité de l'élimination et confidentialité

IV. GARANTIR LE RESPECT DU DROIT D'ACCÈS ET DE LA CONFIDENTIALITÉ

- Appliquer la procédure d'accès au dossier pour les patients et ayants droit
- Sécuriser l'accès aux données sensibles et les échanges interprofessionnels
- Mettre en œuvre les obligations du RGPD en établissement de santé
- Encadrer le partage d'informations : secret professionnel, « besoin d'en connaître », transmissions externes et messageries sécurisées selon l'organisation

V. ÉVALUATION DE LA SESSION

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques
- Séance de questions-réponses
- Évaluation pré-post formation

> PROFIL DES INTERVENANTS

- Alain BISSONNIER : juriste en droit de la santé
- Marc DUPONT : directeur d'hôpital
- Expert membre du réseau Phosphoria

> PUBLIC CONCERNÉ

- Médecins et tout professionnel de santé
- Personnel de support et administratif (secrétaires médico-administratifs, personnel d'accueil)
- Cadres de santé
- Directeurs de la qualité
- Présidents de CME

LES + PHOSPHORIA

- Formation ciblée : optimisée pour une assimilation des concepts essentiels
- Experts en qualité et droit de la santé : formateurs de haut niveau pour une compréhension approfondie
- Ateliers pratiques pour une application directe : mise en pratique des notions théoriques pour renforcer l'apprentissage

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété à formation@phosphoria-formation.fr

Organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire et médico-social
Déclaration d'activité n° 1192 08550 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)ODPC n°1502

Référence module : MOD_01040

Le dossier médical en établissement : traçabilité, gestion et responsabilité juridique

Tarif individuel :	▼ Choisir votre session : Durée : 2 jours - 14h de 9h00 à 17h00 ou 1 jour - 7h de 9h00 à 17h00
Notre offre exclusive : pour 2 participants à la même formation -10% pour 3 participants à la même formation -25%	☐ 19/05/2027 - Distanciel

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

▼ Civilité	▼ Prénom :	▼ Nom :	▼ Besoin d'assistance si situation de handicap :
☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.			☐ Oui ☐ Non
► Fonction (Métier) :			
▼ N°RPPS	▼ Adresse e-mail (Obligatoire)	▼ Téléphone portable (Obligatoire)	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

▼ Civilité	▼ Prénom :	▼ Nom :	▼ Besoin d'assistance si situation de handicap :
☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.			☐ Oui ☐ Non
► Fonction (Métier) :			
▼ N°RPPS	▼ Adresse e-mail (Obligatoire)	▼ Téléphone portable (Obligatoire)	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

▼ Civilité	▼ Prénom :	▼ Nom :	▼ Besoin d'assistance si situation de handicap :
☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.			☐ Oui ☐ Non
► Fonction (Métier) :			
▼ N°RPPS	▼ Adresse e-mail (Obligatoire)	▼ Téléphone portable (Obligatoire)	

RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

☐ Cocher cette case si la personne en charge du dossier et le participant sont la même personne

► Civilité :	☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
▼ Fonction (Métier) :		▼ Service ou Pôle d'appartenance :			
☐ Directeur des affaires médicales ☐ Directeurs des soins ☐ Dir/Resp de la formation continue		☐ Dir/Resp des ressources humaines ☐ Responsable administratif ☐ Autre :			
► Adresse e-mail (Obligatoire) :				► Téléphone (Obligatoire) :	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

☐ Établissement	☐ Personne Physique		
► Raison Sociale :		► Numéro de SIRET :	
► Adresse (numéro, voie et complément) :			
► Code Postal :		► Ville :	

SERVICE FACTURATION

☐ Cocher si identique à l'adresse du service formation

► Prénom :	► Nom :	► E-mail :	► Téléphone :
▼ Frais d'inscription pris en charge par :		▼ Subrogation financière par :	
☐ L'Établissement ☐ Participant		☐ ANFH ☐ Autre OPCO ☐ Autre (préciser) :	
► Raison Sociale :		► Facturation sur Chorus Pro :	☐ Oui ☐ Non
► Adresse (numéro, voie et complément) :		► Si oui, N° d'engagement :	
► Code Postal :	► Ville :	► E-mail :	

SIGNATURES ET CACHETS (Incluant les pages suivantes)

Fait à.....le	Fait à.....le
Le client	L'Entreprise Médicale

POURQUOI CHOISIR

PHOSPHORIA
par L'Entreprise Médicale

30 ans d'expertise & plus de 200 formations dédiées aux professionnels de santé

Phosphoria renouvelle chaque année son offre de plus de 200 modules dédiés à la transformation du secteur santé. Un savoir-faire construit aux côtés des établissements de santé, structures médico-sociales et collectivités locales.

Une expérience de formation éprouvée et mesurée

Avec 3 500 apprenants formés par an et un taux de satisfaction supérieur à 90 %, Phosphoria s'inscrit durablement comme un partenaire fiable et reconnu.

Des formations animées par des experts reconnus du terrain

Nos formations sont dispensées par plus de 180 formateurs actifs, professionnels médicaux et non médicaux (coach en management, experts en stratégie...), garantissant une expertise rigoureuse et immédiatement opérationnelle.

Une offre flexible pensée et adaptée aux contraintes des professionnels de santé

Nous proposons des formats inter et intra-établissement, sur-mesure et au catalogue, distanciel et présentiel, tous adaptés aux impératifs d'organisation et de continuité de service des établissements publics et privés.

Un ancrage renforcé par le groupe Eduform'Action

En intégrant un groupe accompagnant plus de 60 000 apprenants par an et fort de 5 domaines d'expertise en France métropolitaine et dans les territoires ultra-marins, Phosphoria bénéficie de ressources élargies et d'une solidité renforcée.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

Notre offre exclusive à la commande :

pour 2 participants à la même formation -10%

pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
ou
- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :

- Annulation entre 20 et 8 jours ouvrables avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 50 % du prix total.

- Annulation moins de 8 jours ouvrable avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 100 % du prix total.

Les frais d'annulation ne sont pas remboursables par les organismes financeurs.

Report par le client : Les demandes de report doivent être reçues au moins 4 semaines avant le début de la Formation. La nouvelle date doit être fixée dans l'année en cours, en accord avec L'ENTREPRISE MEDICALE.

Report par L'ENTREPRISE MEDICALE : En cas de force majeure, maladie ou indisponibilité d'un formateur, L'ENTREPRISE MEDICALE se réserve le droit de reporter la Formation et en informera le Client dès que possible.

Abandon ou absence : Tout abandon ou absence, même justifié, ne donne lieu à aucun remboursement ni réduction du coût de la Formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

